

La commission d'enquête émet un

AVIS FAVORABLE

à la demande d'autorisation pour une durée illimitée, du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs, dans la commune de Wittelsheim, par la société des Mines De Potasse d'Alsace (MDPA)

Sous réserve de :

- La surveillance après travaux des barrières de confinement, impliquant une surveillance attentive de la dégradation du puits Joseph et sa consolidation éventuelle,
- Préserver dans le projet la mise en place d'un dispositif de maîtrise du niveau de l'ennoyage autour du site de stockage,
- Compléter le dispositif de mesure de l'ennoyage de la mine
- Compléter ce projet par les conditions d'obturation et de surveillance des puits Joseph et Else, étant rappelé que ces travaux n'interviendront qu'après surveillance pendant une période significative de la bonne tenue des ouvrages de confinement,
- Compléter les dispositions relatives aux restrictions d'usage,
- Compléter les dispositions relatives à la mémoire du site,

Cet avis est assorti de deux recommandations :

- Une loi mériterait d'être prise pour garantir à long terme la réalisation des mesures de surveillance du site de stockage des déchets et de leur financement. Elle pourrait également prévoir des dispositions spécifiques à la mémoire du site.
- L'acquisition par l'état de tous les terrains nécessaires à la bonne gestion du site pour éviter à terme toute pollution de la nappe d'Alsace. Elle contribuerait aussi à la conservation de la mémoire du site.

Fait le 26 juin 2023

La commission d'enquête,

Thierry TOURNIER (président)



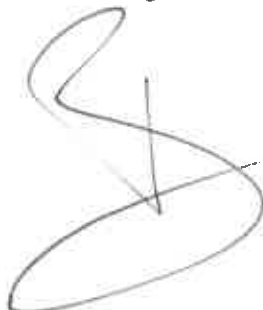
Yves GOBILLON



Jean-Claude MOUTENET (vice-président)



Brigitte REIBEL



Jean-Luc STINTZY

